

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2013-16		
Date : 24/10/2013	Mise en place d'une commission départementale du patrimoine géologique (CDPG)	Avis émis par consultation de membres mandatés

L'inventaire du patrimoine géologique a pour objectifs de :

- réaliser un pré-inventaire d'une soixantaine de sites, afin de les hiérarchiser et d'en sélectionner une vingtaine devant faire l'objet d'une fiche détaillée selon le modèle du vadémécum national,
- réaliser l'inventaire régional des géosites (ou i-géotopes) de Mayotte dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Géologique d'après le logiciel « Géotope » (prévoir 20 géosites) ,
- localiser les géosites, notamment les plus remarquables (sous SIG),
- identifier les menaces qui pèsent sur l'état de conservation des géosites (vulnérabilité),
- contribuer, lors des réunions de la Commission du Patrimoine Géologique (CPG), aux débats pour la définition des mesures de protection et de gestion conservatoire adaptées aux menaces identifiées.

Il permettra donc de définir et de mettre en place une protection, une gestion et une valorisation adaptée du patrimoine géologique. L'inventaire du patrimoine géologique constituera une référence nationale intégrée dans le SINP.

La DEAL pilote l'inventaire du patrimoine géologique de Mayotte, réalisé par le BRGM de juin 2013 à juin 2014. Il convient d'installer la Commission Départementale du Patrimoine Géologique (CDPG), qui est en principe présidée par un membre du CSPN.

Pour mémoire, le CSPN avait proposé M. Abdou-Anziz Ben Youssef pour présider la Commission Départementale du Patrimoine Géologique (CDPG). S'il venait à se désister, trois autres candidats sont proposés (cf avis 2012-06).

La DEAL propose que cette CDPG soit composée des personnes suivantes :

Membre présumé	Spécialité
M. BEN YOUSOUF Abdou-Anziz	Géomorphologie
M. AKBARALY Anil	Hydrogéologie
M. HACHIM Said	Géomorphologie
M. TROADEC Roland	Géologie marine et Géomorphologie
M. PARIZOT	Hydrogéologie
M. BAHEDJA Ibrahim	Géographie

Avis n°2013-16 :

Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte a émis un avis favorable sur la proposition de Commission Départementale du Patrimoine Géologique et propose également d'ajouter M. BAHEDJA Ibrahim , membre du CSPN de Mayotte pour siéger à cette commission.

Le Président du CSPN



CHAMSSIDINE Houlam